



Destinataires : Membres du Barreau

Expéditeur : Roch Lévesque, directeur de service

Date : Le 24 septembre 2020

Objet : PARLOIRS AVOCATS ET RESSOURCES

Mesdames,
Messieurs,

À compter du jeudi 24 septembre 2020, les réservations pour les parloirs autant dans les cubicules sécuritaires que pour les visio parloirs seront prises auprès de l'ASC du parloir au poste 54205. Ce service est offert du lundi au vendredi.

Heures des parloirs	Avant-midi	Après-midi
Cubicule	9h à 11h	13h à 15h
Visio	9h à 11h30	13h15 à 15h45

- Nous disposons de quatre (4) cubicules pour les parloirs sécuritaires et trois (3) pour les visio parloirs;
- Les visio parloirs sont en WEBRTC et la durée est déterminée suite au besoin exprimé par l'avocat.
- Il n'y a pas de réservation pour le jour même;
- Afin d'assurer un niveau de confidentialité lors des visio parloirs, un casque d'écoute peut être fourni.

Je compte sur votre collaboration et votre rigueur.

Le directeur de service,

(Original signé)
Roch Lévesque

c. c. : Comité de direction
Directeurs de service
L'Honorable Michel Bellehumeur, juge coordonnateur